



Ensemble

TRACER
DES VOIES
D'AVENIR

Rapport annuel 2019~2020



COMMISSION SCOLAIRE
du Pays-des-Bleuets

Centre
de services scolaire
du Pays-des-Bleuets

Québec



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Madame,
Monsieur,

Voici le rapport annuel 2019-2020 du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Ce rapport livre les principales réalisations pédagogiques, administratives et politiques de la dernière année.

L'année 2019-2020 a été riche en développements. Le conseil des commissaires, en collaboration avec tout le personnel scolaire et avec la participation des parents, a pu faire avancer plusieurs projets qui lui tenaient à cœur tout en s'assurant d'une saine utilisation des fonds publics. C'est avec une certaine fierté que je me permets ici d'en faire une courte liste :

- L'ajout d'un groupe au Programme d'éducation intermédiaire (PEI) afin d'en faire profiter un plus grand nombre d'élèves; programme qui, soit dit en passant, gagne en popularité;
- L'ajustement de l'échéancier d'inscription des élèves afin de prendre en charge plus rapidement les problématiques soulevées et éviter les désagréments aux parents qui sont en attente de décisions en début d'année concernant des transferts d'école, des choix d'école ou toute autre situation;
- La fusion administrative des écoles secondaires de Dolbeau-Mistassini qui permet d'offrir une continuité des projets pédagogiques ainsi que des concentrations particulières offertes aux élèves de ce secteur;
- Pour une deuxième année, notre association avec la Région éducative du Saguenay-Lac-Saint-Jean a assuré une mobilisation territoriale afin de favoriser la persévérance et la réussite dans une approche qui met l'élève au cœur des préoccupations de toute la communauté.

Enfin, en 2019-2020, la Région éducative et le secteur de la MRC de Maria-Chapdelaine ont développé un guide complet pour tous les acteurs du monde scolaire : les parents, les enseignants et l'équipe-école ainsi que la direction et la communauté. Cette mobilisation territoriale fait de l'élève le pivot des actions du milieu.

On ne peut évidemment pas passer sous silence l'adoption du projet de loi n° 40 qui a modifié profondément plusieurs éléments de la Loi sur l'instruction publique. Ainsi, le 8 février 2020, les commissions scolaires ont été abolies et le conseil des commissaires est devenu le comité-conseil jusqu'au 30 juin afin d'assurer une transition. Compte tenu du contexte de la COVID-19, ce dernier n'a pas eu l'occasion de se réunir.

Avec ce projet de loi, un pan entier de la démocratie a ainsi été aboli. Qu'importe la structure en place, l'éducation doit demeurer la priorité n° 1 au Québec parce qu'elle est à la base de la société de demain.

Je tiens aujourd'hui à exprimer toute ma reconnaissance à ces anciennes et anciens commissaires. Ce sont des personnes exceptionnelles avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler. Ce sont également des gens dévoués dans leur milieu pour la cause de l'éducation publique, des gens à l'écoute de leurs concitoyens qui apportaient les préoccupations de ces derniers au conseil des commissaires et qui ont toujours placé l'élève au cœur de leur processus décisionnel.

Au nom des commissaires et en mon nom personnel, je souhaite également remercier l'ensemble de l'organisation du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. C'est grâce à leur engagement face à la réussite des élèves que la mission de l'éducation se poursuivra.

Pour la suite des choses, nous ne pouvons que souhaiter à tous une bonne continuité.

BRIGITTE GAGNÉ
Présidente



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 30 juin dernier, l'année scolaire 2019-2020 tirait sa révérence. Non sans avoir laissé un souvenir, qui d'aucun vous le dira, sera longtemps présent dans nos mémoires. En fait, cette année scolaire en fut une de tous les bouleversements qui, eux aussi, passeront aux annales des événements qui marqueront les mémoires et alimenteront encore longtemps les discussions.

Deux événements principaux ont marqué cette année scolaire

En premier lieu, le gouvernement du Québec promulguait le projet de loi n° 40 au rang de loi le 8 février 2020. Ce faisant, il mettait fin à plus de cent ans de gouvernance scolaire basée sur une représentation politique. Conséquemment, les commissions scolaires et leur conseil des commissaires disparaissaient pour laisser place aux centres de services scolaires gouvernés par des conseils d'administration. Ces derniers sont alors formés de membres parents d'élèves désignés par le comité de parents, de membres du personnel des conseils d'établissement désignés par leurs pairs et de membres de la communauté reconnus chacun pour son expertise dans un champ d'activité spécifique. Pour le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, cette nouvelle gouvernance a pris place le 15 octobre dernier et son conseil d'administration a connu sa première séance publique le 20 octobre 2020.

En deuxième lieu, le gouvernement déclarait la fermeture des écoles et des centres le vendredi 13 mars 2020. C'est donc dire, qu'aucune école ni aucun centre de formation, à l'exception des écoles primaires qui ont offert des services éducatifs aux élèves sur une base volontaire, n'ont rouvert leurs portes. Cette décision devenait un sacrifice ultime de toute une société pour contrer une pandémie d'une ampleur jamais vue. Une décision qui, à ce moment-là, aurait des conséquences insoupçonnées. Hormis l'épidémie de grippe espagnole du début du siècle et les deux grandes guerres, nous n'avions jamais vécu un si grand bouleversement de nos vies quotidiennes. Le monde de l'éducation n'étant pas en reste, il a subi les contrecoups de ces fermetures et de ces arrêts de services. Les élèves, leurs parents, leurs familles et les membres du personnel ont été fortement touchés et les conséquences sur la réussite scolaire dans son ensemble sont, encore aujourd'hui, à évaluer et à mesurer.

Résultats et Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

La fermeture permanente (écoles secondaires et centres de formation) et partielle (écoles primaires) a eu un impact significatif sur les résultats des élèves. L'annulation des épreuves ministérielles et la suspension des activités d'évaluation décrétées par le gouvernement ont, par conséquent, eu un impact sur les données de la réussite. Cela explique l'absence de résultats pour certains objectifs et cibles inscrits au PEVR ainsi que pour certains indicateurs, tout particulièrement ceux liés aux résultats des élèves pour des épreuves locales ou nationales, qui n'ont factuellement pas eu lieu.

Conséquemment, le PEVR a été mis en veilleuse pour faire place à des plans d'urgence et de contingence afin d'assurer la sécurité des élèves, du personnel et de tous nos bâtiments. Il fallait aussi poursuivre les opérations nécessaires à la mise en place d'actions pour assurer la gestion quotidienne des activités éducatives à distance, assurer l'encadrement du personnel et l'accompagner dans une course folle pour adapter nos pratiques éducatives à la situation, modifier notre gestion administrative aux besoins des élèves et du personnel, maintenir un haut niveau de performance et d'engagement du personnel, faciliter les communications et enfin rassurer les élèves, les parents et l'ensemble du personnel en posant les gestes qui ont fait, de nos milieux, des lieux sains et sécuritaires pour tous.

Sincères remerciements

Toute cette période de bouleversement, de confusion, parfois même de chaos, n'aurait, sans nul doute, pas pu être traversée sans l'implication, l'engagement et le dévouement exemplaire des membres de notre personnel. La mise en place de l'enseignement à distance, l'accueil des élèves en situation de pandémie, l'accompagnement pédagogique à distance, la gestion du matériel de protection pour nos employés, les rencontres de planification et de coordination avec les responsables de la Santé publique, la mise sur pied des services de garde d'urgence, l'adaptation des circuits de transport, la gestion du matériel informatique pour les élèves et le personnel, l'avènement du télétravail, le recrutement de personnel et bien entendu la coordination des communications internes et externes ont été autant d'occasions pour notre personnel de démontrer leur attachement à leur école, à leur service, aux élèves et à leur communauté. Toutes ces démonstrations de collaboration et de travail d'équipe ont permis une gestion efficace et efficiente de nos ressources, tant humaines que matérielles. Cela représente en tout point une contribution exceptionnelle de notre personnel dans la poursuite de nos activités et dans le soutien mutuel dans un contexte hors norme.

Je veux remercier les représentants de nos instances syndicales, qui comme l'ensemble de notre personnel, ont contribué de façon importante à la continuité des services, conscients des enjeux importants auxquels l'organisation a fait face.

Un merci tout particulier aux membres du conseil des commissaires qui, jusqu'à la toute fin, ont porté la cause de l'éducation et ont débattu des enjeux éducatifs et sociaux en éducation tout en prenant part à des décisions parfois difficiles, mais nécessaires pour le bien de toute la communauté.

Sincèrement,



SYLVAIN OUELLET
Directeur général



MERCI À NOS COMMISSAIRES



Brigitte Gagné
Présidente



Chantale Arnold (vice-présidente)
Circonscription 1



Véronique Ménard
Circonscription 2



Jean-Patrice Tremblay
Circonscription 3



Blanche-Yvonne Potvin
Circonscription 4



Suzanne Ouellet
Circonscription 5



Louise Perron
Circonscription 6



Marie-Eve Lebel
Circonscription 7



Carole Dufour
Circonscription 8



Suzanne Tremblay
Circonscription 9



Marc Tremblay
Commissaire-parent
(primaire)



Marie-Eve Castonguay
Commissaire-parent
(secondaire)



Mireille Tremblay
Commissaire-parent
(EHDAA)

NOTRE VISION

En **collaboration**, en **concertation** et avec **l'innovation** de tous les acteurs, notre organisation met en place les conditions nécessaires, propices et favorables à l'apprentissage afin de répondre individuellement et collectivement aux défis de la réussite et du développement global de nos élèves.

NOTRE MISSION

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence. Il doit en assurer la qualité, veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et aussi promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Il a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région. Cette mission s'accomplit en collaboration avec l'ensemble du personnel, les parents et les partenaires de la communauté.

NOUS CROYONS :

- ♦ En la capacité de réussite de chacun;
- ♦ Au respect des droits de la personne et à la différence;
- ♦ Aux relations interpersonnelles de qualité;
- ♦ Au développement professionnel et à l'innovation.

EN APPUI AVEC NOS VALEURS, LESQUELLES SONT :

- ♦ La collaboration;
- ♦ L'engagement;
- ♦ L'équité;
- ♦ L'ouverture.

« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on ait à disposition pour changer le monde. »

- Nelson Mandela

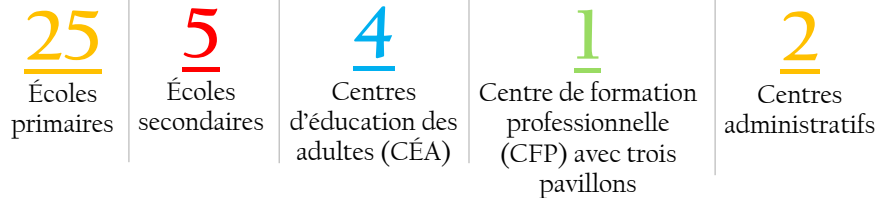
PROFIL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets (CSSPB) est situé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plus précisément sur les territoires de la MRC de Maria-Chapdelaine, de la MRC du Domaine-du-Roy et de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot. Il dessert 22 municipalités et deux territoires non organisés, dont la population est de 55 781 habitants. Sa superficie totale est d'environ 57 176 km².

Le CSSPB offre des services d'enseignement général et de formation professionnelle aux élèves jeunes et adultes. Il propose également des services de formation sur mesure aux entreprises.

Le Centre de services scolaire est un employeur important. Plus de 990 employés réguliers composent l'équipe dévouée à la noble mission qu'il poursuit jour après jour.

Nos établissements



Nos élèves



Les membres de notre personnel

(équivalents à temps plein)



DANS LE PRÉSENT RAPPORT, LA FORME MASCULINE EST UTILISÉE SANS AUCUNE DISCRIMINATION ET UNIQUEMENT DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.

LES PARTENARIATS

Notre centre de services scolaire s'engage activement dans la communauté à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale dans les domaines de la santé, des services sociaux, du développement économique, de la formation, de la culture, etc. Plusieurs membres du personnel apportent leur contribution au sein de différents organismes de concertation présents dans le milieu, dont :

- Arbec;
- Carrefour jeunesse emploi des Bleuets;
- Cégep de Saint-Félicien;
- Centre d'élaboration des moyens d'enseignement du Québec;
- Centre de santé mentale l'ArrimAge;
- Chambres de commerce du territoire;
- Centre alpha Le Tracé inc.;
- Centre en entrepreneuriat multi-ressources (CEMR);
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- CLD Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine;
- CNESST;
- Comité consultatif en loisirs, sports et culture de la Ville de Normandin;
- Comité paritaire;
- Centres de services scolaires de la région;
- Conseil de bande Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;
- Conseils des Atikamekw d'Opitciwan et de Wemotaci;
- Conseil des partenaires du CSSS Domaine-du-Roy;
- Conseil des partenaires pour la santé et le bien-être de la population du territoire de Maria-Chapdelaine;
- Conseil général de la Fédération des centres de services scolaires du Québec;
- Conseil régional de la culture du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- CODERR;
- CRÉPAS;
- Éducation internationale;
- Ententes Emploi-Québec;
- Formation Québec en réseau (FQR);
- Fondation de la Cité étudiante;
- Fondation Jean-Dolbeau;
- Fondation Henri-Roy;
- Forêt compétences (CSMOAF);
- Formabois;
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration;
- MRC du Domaine-du-Roy et de Maria-Chapdelaine;
- Parensemble;
- Portes ouvertes sur le Lac – Stratégie Ose le Pays des Bleuets;
- Produits forestiers Résolu;
- Québec International;
- Réemploi +;
- Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;
- Région éducative;
- Réseau du sport étudiant du Québec Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- SADC Lac-Saint-Jean Ouest et Maria-Chapdelaine;
- SEMO Saguenay–Lac-Saint-Jean inc.;
- Services Québec (Roberval et Dolbeau-Mistassini);
- Société de formation à distance (SOFAD);
- Société de gestion environnementale;
- Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU);
- Société GRICS;
- Table territoriale de la vision stratégique de développement territorial – Domaine-du-Roy;
- Table des responsables de l'éducation des adultes du Québec.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. i-13.3), le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a un code d'éthique et de déontologie qui s'applique aux membres du conseil. Il est possible de consulter ce document sur le site Internet du Centre de services scolaire au www.cspaysbleuets.qc.ca dans la section « Règlements et politiques », sous-section « Direction administrative du Centre de services scolaire ».

Quant à la déclaration de services aux citoyens, elle est accessible dans la section « Notre organisation », sous-section « Publications », onglet « Documents du Centre de services scolaire ».

Mots des comités

Comité de parents

Le comité de parents 2019-2020 était composé de vingt parents représentant les conseils d'établissement de notre beau territoire, ainsi que de dix-sept parents substitués. Les membres du comité se sont réunis à dix reprises tout au long de l'année pour discuter de sujets concernant les élèves et leurs parents au sein de la commission scolaire. Cinq de ces rencontres ont eu lieu au complexe administratif de Saint-Félicien, deux se sont tenues en visioconférence dans les centres administratifs de Roberval et de Dolbeau-Mistassini et trois rencontres se sont tenues via Skype en raison du contexte de la COVID-19.

Ont été élus à la présidence, à la vice-présidence et à la trésorerie : M^{me} Janot Pagé Kroft (école Carrefour étudiant), M. Jimmy Meunier (école Jeanne-Mance) et M. Charles Couture (école de la Rivière). Le comité de parents a aussi élu, en début d'année, pour un mandat d'un an, M. Marc Tremblay (école Benoît-Duhamel) en tant que commissaire-parent.

Le comité de parents s'est prononcé sur divers sujets tout au long de l'année dont plusieurs à la demande de la commission scolaire. Parmi ces sujets : le calendrier scolaire, la modification de la politique d'admission et de répartition des élèves, la Politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves ainsi que la nomination du protecteur de l'élève.

Au niveau provincial, le comité de parents a activement participé aux consultations sur le projet de loi n° 40 modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires. À la suite de l'adoption du projet de loi, le comité de parents a été consulté pour le découpage du territoire en districts afin de désigner les membres parents du conseil d'administration. De plus, le comité de parents a désigné M. Jimmy Meunier pour représenter les parents au comité consultatif en appui à la direction générale.

Localement, le comité de parents a organisé, pour les Journées de la persévérance scolaire, une activité de remise de plaques pour des élèves ayant démontré de grands efforts de persévérance. De plus, le comité de parents a déposé la candidature de M^{me} Chantale Nadeau (école secondaire des Chutes) aux distinctions reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec.

Je tiens à remercier tous les parents impliqués dans le comité de parents, mais aussi tous ceux impliqués dans les conseils d'établissement et les organismes de participation des parents. Votre présence est un plus pour nos enfants. Merci de faire partie de l'engrenage de l'implication parentale!

Janot Pagé Kroft, présidente du comité de parents

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)

Tout d'abord, un grand merci aux parents qui investissent beaucoup de temps à venir partager avec nous dans nos rencontres. Merci aussi aux directions, directions adjointes, à la coordonnatrice clinique clientèle enfance, à la conseillère pédagogique et à M^{me} Lyse Dufour qui orchestre les rencontres de main de maître et qui apporte toujours des sujets intéressants. Merci également à M^{me} Sylvie Gilbert qui est toujours là pour nous accompagner et qui est toujours prête à nous aider.

Nous avons eu une fin d'année très particulière avec ce fameux virus qui a forcé l'arrêt des cours le 13 mars 2020. Je voudrais souligner le beau travail qui a été fait à la dernière minute par les enseignants, des professionnels et du personnel de soutien qui ont pris des moyens afin de communiquer avec leurs élèves et qui ont proposé des défis pour éviter que les élèves ne décrochent malgré la situation.

Le sous-comité a commencé un projet qui a dû être mis en suspens : des cafés-rencontres avec des parents qui ont des enfants avec des besoins particuliers. Nous continuerons à peaufiner le projet quand la situation reviendra à la normale, car il y a un manque réel d'endroits où les parents peuvent discuter.

Nous avons eu deux rencontres : le 9 octobre 2019 et le 29 janvier 2020. Nous avons traité plusieurs sujets pendant ces rencontres, parmi lesquels :

- Rapport de la protectrice de l'élève;
- Plan de communication du sous-comité;
- Organisation des services éducatifs;
- Plan d'action;
- Allocations 2019-2020;
- Ressources affectées aux EHDA — Ajout de ressources;
- Résultats des études COMPASS;
- Offre de financement de projets 2019-2020;
- Forum EHDA;
- MOOC;
- Documents des deux guides d'accompagnement des parents d'enfants ayant des besoins particuliers.



EHDA

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Alors, je vous souhaite de passer une très belle année 2020-2021 en vous remerciant à nouveau pour le temps investi et de votre beau travail accompli pour les jeunes.

Mireille Tremblay, présidente du comité consultatif des services aux EHDA

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets en chiffres

5 133 élèves, soit 76 % de la clientèle, sont transportés par 104 véhicules pour un total de 609 parcours. Ce sont plus de 12 335 kilomètres qui sont parcourus chaque jour par les véhicules scolaires.

2 495 jeunes ont fréquenté les 15 services de garde en milieu scolaire, que ce soit de façon régulière ou sporadique.

70,9 % du budget total est consacré aux activités d'enseignement et de soutien à l'enseignement.

En tant qu'employeur d'importance sur le territoire, la masse salariale du CSSPB représente près de 77 millions de dollars.

La gestion administrative représente 4,33 % du budget de fonctionnement. Il s'agit des coûts de gestion les plus bas parmi les organismes publics et parapublics.

Les revenus de la taxe scolaire pour 2019-2020 se chiffrent à 8,1 millions de dollars, soit 7,08 % des revenus totaux.

Pendant l'année scolaire, 25 plaintes ont été traitées par la responsable du cheminement des plaintes.

Le Service aux entreprise (SAE) a dispensé 2 345 heures de formation, ce qui a permis à 727 individus de développer leurs compétences au sein de plus de 140 organisations.

Le service des archives a traité 264 demandes de relevés de notes et de bulletins.



Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets en images

(Ces photos ont été prises avant la mise en place
des mesures de distanciation sociale)



Inauguration de la bibliothèque
de l'école Jeanne-Mance



Grande corvée culinaire de la Tablée des
Chefs à l'école secondaire des Chutes



Assermentation des membres du
conseil étudiant de l'école
Les Prés Verts



Le Rendez-vous de la formation
professionnelle au
CFP du Pays-des-Bleuets



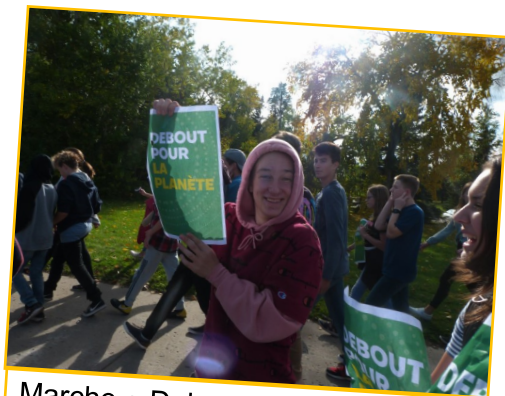
Collecte de jouets à l'école
Notre-Dame-des-Ange



Kermesse à l'école
Monseigneur Bluteau



Marché de Noël du centre d'éducation
des adultes L'Envol

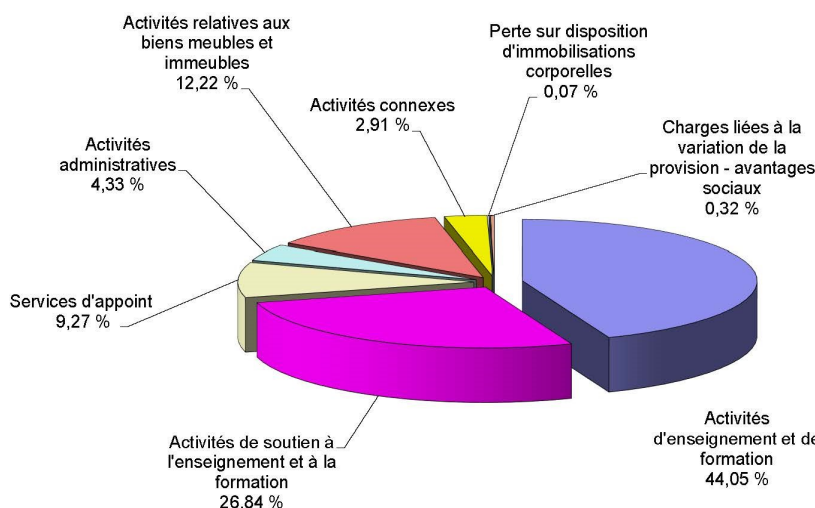
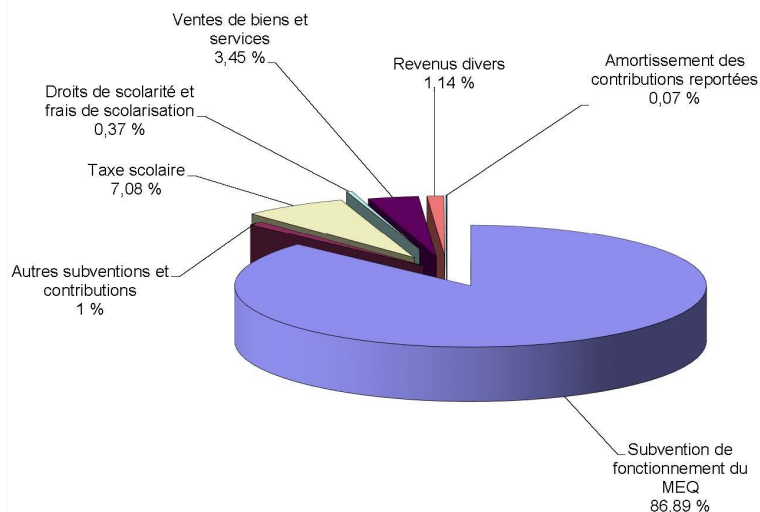


Marche « Debout pour la planète »
à la polyvalente des Quatre-Vents

Portrait de la situation financière

Le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets a enregistré un déficit de 588 036 \$ pour l'année financière débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2020. Voici le détail des revenus et des dépenses :

Revenus 2019-2020
114 472 489 \$



Dépenses 2019-2020
115 060 525 \$

Renseignements relatifs aux contrats de service

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Contrats de service conclus entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique ¹	11	2 289 520,75 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique ²	21	1 080 033,74 \$
Total des contrats de service	32	3 369 554,49 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non (contrat de plus de 10 000 \$).

2. Comprend les personnes de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation (contrat de plus de 25 000 \$).

Renseignements relatifs au nombre d'heures rémunérées¹

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011) vise à renforcer les mécanismes de gestion et de contrôle des effectifs des organismes publics, notamment pour suivre et encadrer leur évolution. En vertu de l'article 20 de cette loi, chaque centre de services scolaire doit faire état de l'application des dispositions prévues en matière de dénombrement des effectifs dans son rapport annuel. Ce dernier doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi.

Pour la période de référence indiquée par le gouvernement, soit d'avril 2019 à mars 2020, nous constatons des dépassements des heures rémunérées et/ou du total d'employés pour le personnel d'encadrement, le personnel professionnel, le personnel enseignant ainsi que le personnel de bureau, technicien et assimilé.

Ces dépassements ont été occasionnés principalement par les embauches de ressources additionnelles et par une augmentation des heures reliées notamment à la présence de mesures gouvernementales attitrées à nos établissements, au comblement des retraites progressives, aux congés sans traitement, aux autres congés et aux remplacements.

AVRIL 2019 À MARS 2020	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	100 826,68	-	100 826,68	63
2. Personnel professionnel	136 218,14	18,10	136 236,24	93
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	924 669,27	2 903,81	927 573,09	893
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	566 395,17	2 779,42	569 174,59	763
6. Agent de la paix	-	-	-	-
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	68 277,52	495,53	68 773,05	80
8. Étudiant et stagiaire	-	-	-	-
TOTAL	1 796 386,78	6 196,86	1 802 583,65	1 892

JANVIER À DÉCEMBRE 2014 <i>(Année de référence)</i>	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés
1. Personnel d'encadrement	97 223,86	51,25	97 275,11	62
2. Personnel professionnel	115 434,02	-	115 434,02	80
3. Personnel infirmier	-	-	-	-
4. Personnel enseignant	905 480,02	1 799,99	907 280,02	844
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	497 228,54	976,80	498 205,35	827
6. Agent de la paix	-	-	-	-
7. Ouvrier, personnel d'entretien et de service	76 366,02	844,90	77 210,92	102
8. Étudiant et stagiaire	-	-	-	-
TOTAL	1 691 732,46	3 672,94	1 695 405,42	1 915

1. Selon les dates fournies par le ministère de l'Éducation du Québec.

Consignation des actes d'intimidation et de violence

Afin de favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble des élèves de développer leur plein potentiel, les établissements du CSSPB ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Voici la consignation des actes d'intimidation et de violence pour l'année 2019-2020 en vertu de l'article 220 de la Loi sur l'instruction publique :

	PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	SECONDAIRE	TOTAL
Nombre d'élèves	591 (préscolaire) + 3 510 (primaire) = 4 101	2 573	6 674
Nombre d'établissements	25	6	31
Nombre d'événements déclarés	222 (intimidation, violence)	92 (intimidation, violence)	314
Nombre d'événements référés à la responsable des plaintes	2 plaintes ont été traitées et réglées		
Nombre d'événements référés au protecteur de l'élève	-	-	-
NATURE DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS			
Intimidation physique	5 (2 %)	12 (13 %)	17
Intimidation verbale	18 (8 %)	23 (25 %)	41
Intimidation écrite	-	-	-
Cyberagression	-	-	-
Cyberintimidation	-	1 (1 %)	1
Violence physique	181 (82 %)	54 (59 %)	235
Violence verbale	18 (8 %)	2 (2 %)	20
Violence écrite	-	-	-
TOTAL DES GESTES	222	92	314

Rapport de la protectrice de l'élève

Du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, le rôle de la protectrice de l'élève a été assumé par M^{me} Sylvie Bélanger. Voici l'intégralité de son rapport :

« Au cours de cette période, j'ai été interpellée par onze parents ou élèves. Tel que prévu à l'article 2.4.2.1. du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, j'ai dirigé ces onze demandes vers la responsable du cheminement des plaintes du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, étant donné que les demandeurs n'avaient pas épuisé les autres démarches prévues au règlement.

Sur les onze demandes :

- Neuf (9) portaient sur le transfert d'élèves vers une autre école;
- Une (1) portait sur la localisation d'un arrêt d'autobus;
- Une (1) portait sur le respect des règles de consommation de substances illicites.

Suite au traitement fait par le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, j'ai été interpellée à nouveau pour dix demandes (transfert d'élèves et localisation d'un arrêt d'autobus) et j'ai traité ces plaintes tel que prévu au règlement.

Quatre dossiers de plaintes concernant le transfert d'élèves vers une autre école ont été interrompus en cours de traitement, et ce, suite à une décision du conseil des commissaires d'ouvrir une classe supplémentaire. Pour les cinq autres dossiers de transfert d'élèves et pour celui concernant la localisation d'un arrêt d'autobus, aucune recommandation n'a été formulée.

Par ailleurs, un dossier de plainte concernant de la discrimination et l'exclusion d'un enfant m'a été soumis par la responsable du cheminement des plaintes pour traitement en 2018-2019. Suite à mon enquête, j'ai formulé des recommandations au début de l'année 2019-2020 qui ont été acceptées et suivies.

Aucune demande pour une situation d'intimidation n'a été portée à ma connaissance. »



DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT ET DE SERVICE

Écoles primaires

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Benoît-Duhamel	Joël Tremblay	Chantale Bouchard
Boisjoli–des Deux-Lacs	Jean-Denis Simard	Chantale Bouchard
Bon-Pasteur	Annie Lemelin	Vincent Tremblay
Carrefour étudiant	Jérémie Gagnon	Sara Imbeau
De la Rivière	Joël Tremblay	Chantale Bouchard
Hébert	Hélène Bouchard	
Jean XXIII–Saint-Lucien	Sabrina Castonguay	Jean-Pierre Boutin
Jeanne-Mance–Pie XII	Michaël Harvey	
Jolivent–L'Arbrisseau	Jean-Denis Simard	Chantale Bouchard
La Source–Les Prés Verts	Annie Lemelin	Vincent Tremblay
Maria-Goretti	Jérémie Gagnon	
Monseigneur Bluteau	Frédéric Beaupré	Sara Imbeau
Notre-Dame	Jean-François Boily	
Notre-Dame-des-Anges–Saint-Louis-de-Gonzague	Francis Côté	Vicky Trudel
Sainte-Lucie–Notre-Dame-de-Lourdes	Nadya Tremblay	
Sainte-Marie	Sabrina Castonguay	Jean-Pierre Boutin
Sacré-Cœur–Sainte-Thérèse	Dany Dufour	Sonia St-Gelais

Écoles secondaires

ÉCOLE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
École secondaire des Chutes	Colombe Garneau	Vincent Tremblay
Polyvalente Jean-Dolbeau	Stéphane Nadeau	Carol Martel Mathieu Savard
Polyvalente de Normandin	Hélène Laprise	Jean-Pierre Boutin
Polyvalente des Quatre-Vents	Carl Bouchard	Alan Gauthier Marie-Claude Godbout
Cité étudiante	Sylvain Bouchard	Guylaine Morin Alan Gauthier Patrice Plourde

Secteur des adultes

ÉTABLISSEMENT	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE
Centres d'éducation des adultes : Le Parcours, Le Retour, Le Tremplin, L'Envol et Nipimishkan	Sébastien Gaudreault	Éric Servais
Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets	Patrice Boivin	Dany Pearson François Delisle

Services administratifs

SERVICE	DIRECTION	DIRECTION ADJOINTE	COORDINATION / RÉGIE
Direction générale	Sylvain Ouellet	Annie Tremblay	
Ressources humaines	Nadia Tremblay	Audrey Piquette	Jean-François Ouellet
Enseignement et services complémentaires	Chantale Simard	Lyse Dufour	Nancy Bilodeau
Services éducatifs aux adultes (FGA, FP et SAE)	Nick St-Pierre		Marie-Claude Parent
Ressources financières, matérielles et transport scolaire	Carl Gauthier	Chantale Rivard Stéphanie Lachance	Yves Dessureault Jacinte Rodrigue
Secrétariat général, archives et communications	Annie Tremblay		
Ressources informatiques et reprographie	Stéphane Bilodeau		

Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022

Le **Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)** détermine les orientations, les objectifs et les cibles d'une planification stratégique visant l'amélioration de la réussite pour tous les élèves de notre territoire. Le PEVR est l'outil de référence qui permet à chacune et chacun de connaître les priorités du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets et les objectifs à mettre de l'avant pour la réussite des élèves. Dans le respect de leur mission, les établissements ont ensuite arrimé leur propre projet éducatif aux orientations proposées dans le PEVR.

Le PEVR met de l'avant la reconnaissance du plein potentiel de l'élève et de la compétence du personnel, la présence d'une relation étroite maître-élève, la maîtrise des matières académiques, un environnement sain et motivant, des parents engagés et une communauté mobilisée autour de la réussite des élèves.

Toutefois, la suspension des activités d'évaluation décrétée par le gouvernement a eu un impact sur les données de la réussite. Cela explique l'absence de résultats pour certains objectifs et cibles inscrits au PEVR.

ORIENTATION 1:

DIMINUER LES ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES ET ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLÈVES.

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (Cohorte 2009 ¹)	RÉSULTAT ACTUEL			CIBLE 2022
			Cohorte 2011 ¹	Cohorte 2012 ¹	Cohorte 2013 ²	
			Année scolaire de la 7 ^e année d'études au secondaire			
			2017-2018	2018-2019	2019-2020	
1.1 Augmenter de 3 points (pts) de % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	70,9 %	76,1 %	73,3 %	70 %	73,9 %
1.2 Augmenter de 8 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	45,3 %	31,5 %	42,3 %	39,3 %	53,3 %
1.3 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	75,1 %	74,7 %	79,1 %	69 %	78,1 %
1.4 Porter à 80 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme d'études secondaires ou professionnelles (DES et DEP).	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans	78,3 %	79,2 %	79,6 %	75,5 %	80 %

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Produit des données et des statistiques afin de soutenir les écoles quant à l'interprétation de ces informations;
- Accompagné les enseignants et les intervenants qui travaillent auprès des élèves présentant des difficultés d'apprentissage;
- Offert de la formation sur les interventions à mettre en place auprès des élèves TSA;
- Accompagné les enseignants et les directions quant aux mesures de soutien ayant un impact sur l'évaluation (diminution des attentes par rapport aux exigences du PFEQ);
- Accompagné les enseignants quant à l'intégration des élèves HDAA en classe ordinaire;
- Accompagné les enseignants orthopédagogues pour la mise en place des fonctions d'aide technologiques et pour l'utilisation de ces fonctions par les élèves;
- Accompagné des enseignants qui accueillent des élèves en francisation ou des élèves autochtones;
- Participé à des rencontres de réflexion avec le Centre d'amitié autochtone afin d'optimiser les services auprès de cette clientèle;
- Animé des rencontres avec les enseignants visant à les réunir autour de la particularité de l'enseignement à distance en français au secondaire;
- Offert un soutien particulier aux enseignants en académique intensif pour la mise en place de l'enseignement à distance et pour le retour en classe après un arrêt prolongé;
- Participé à un projet de recherche avec les enseignants orthopédagogues du secondaire portant sur les fonctions exécutives en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi;
- Offert de la formation aux enseignants orthopédagogues sur l'analyse des erreurs mathématiques;
- Offert une sensibilisation portant sur la douance;
- Présenté le nouveau Référentiel d'intervention en mathématique aux directions et à différents groupes d'enseignants;
- Offert de la formation aux directions, aux enseignants et aux enseignants orthopédagogues sur les balises encadrant la mise en place d'un plan d'intervention;

¹Québec, MEES, « Rapport : Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire », édition 2017 à 2020, cohorte 2009 à 2012.

²Données statistiques fournies par le système d'analyse Lumix ayant comme source de données JADE et GPI.

En lien avec cette orientation, nous avons (suite) :

- Accompagné des enseignants dans l'utilisation des flottes d'appareils afin de mettre en place des pratiques de différenciation pédagogique;
- Publié des réussites d'élèves dans le bulletin d'information du CSSPB, L'Ardoise, ainsi que dans certains communiqués de presse afin de mettre de l'avant les efforts et les réussites des divers groupes d'élèves qui composent notre clientèle;
- Contribué de façon importante à la diplomation des garçons de moins de 20 ans en formation professionnelle qui compte une clientèle à 67 % masculine;
- Offert du support pédagogique accru aux élèves de la formation professionnelle;
- Haussé le nombre de rencontres des équipes multidisciplinaires (direction, enseignants, orthopédagogues, technicienne en travail social) au Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets;
- Constaté un taux de réussite de 85,2 % (96,3 % chez les élèves de moins de 20 ans et 78,7 % chez les élèves de plus de 20 ans) au Centre de formation professionnelle du Pays-des-Bleuets;
- Mis en place un mécanisme de suivi des réussites et des abandons dans tous les centres d'éducation des adultes;
- Instauré une structure d'implication des équipes-écoles via les rencontres pour la réussite des adultes;
- Produit un procédurier d'accueil des adultes dans les centres;
- Ajouté des cours qualifiants et stimulants, ce qui répond à des besoins de persévérance et de motivation. Exemples : mise en place du concours « Engagement vers ma réussite », du cours de secourisme en milieu de travail, du cours d'éducation à la sexualité, du cours d'éducation à la consommation, etc., dans les centres d'éducation des adultes;
- Réalisé divers projets de formation avec des communautés autochtones.

ORIENTATION 2 :

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE DE LA PETITE ENFANCE AU SECTEUR ADULTE.

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART ³ (Juin 2017)	RÉSULTAT ACTUEL ⁴			CIBLE 2022
			Juin 2018	Juin 2019	Juin 2020 ²	
2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire	82 % F : 89 % G : 75,6 %	79,7 % F : 89 % G : 70,4 %	87 % F : 91,0 % G : 83,1 %	-	85 %
2.2 Diminuer de 4 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve du centre de services scolaire (CSS) de lecture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve de lecture CSS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	16 pts de % F : 82,8 % G : 66,8 %	10,9 pts de % F : 79,9 % G : 69 %	8,1 pts de % F : 85,2 % G : 77,1 %	-	12 pts de %
2.3 Diminuer de 2 pts de % l'écart entre la réussite des garçons et des filles à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	7 pts de % F : 92,5 % G : 85,5 %	7,6 pts de % F : 92 % G : 84,4 %	16,4 pts de % F : 91,1 % G : 74,7 %	-	5 pts de %
2.4 Porter à 75 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve unique de mathématique CST (culture, société et technique) de 4 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve unique de mathématique de 4 ^e secondaire	70 %	72 %	78,1 %	-	75 %
2.5 Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie et en numératie de la population adulte située sur le territoire du CSS.	Nombre d'activités d'apprentissage pour la population adulte	-	2	5	9	-

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Accompagné trois groupes d'enseignants du primaire de cycles différents dans l'appropriation d'activités d'apprentissage pour un enseignement efficace en mathématique (planification sans cahier);
- Offert une formation aux enseignants sur l'utilisation d'applications en mathématique permettant de soutenir le raisonnement mathématique (« La Pédago du numérique »);
- Mis en place une communauté de pratique (COP) d'enseignants orthopédagogues pour l'utilisation du cadre de rééducation en mathématique;
- Mis en place une COP d'enseignants orthopédagogues portant sur l'analyse des erreurs mathématiques pour mieux planifier les interventions (2^e cohorte);
- Accompagné les enseignants orthopédagogues quant à l'intervention pédagogique et à la rééducation des processus spécifiques au primaire;

³Données statistiques fournies par le système d'analyse Lumix ayant comme source de données JADE et GPI.

⁴Pour les résultats aux objectifs 2.1 à 2.4 : absence de résultats des élèves pour des épreuves qui n'ont pu avoir lieu en raison de la suspension des activités d'évaluation décrétée par le gouvernement.

- Accompagné plusieurs enseignants dans la mise en place d'entretiens en lecture pour les différents niveaux du primaire et dans le développement d'entretiens d'écriture au premier cycle du primaire;
- Accompagné plusieurs enseignants dans l'utilisation du programme et des trousseaux du projet Fluence ainsi que dans le classement des livres en différents niveaux pour favoriser la progression de la compétence en lecture de tous les élèves;
- Offert de la formation et de l'accompagnement auprès de plusieurs enseignants sur les ateliers d'écriture au primaire;
- Eu le souci d'assurer une qualité du français impeccable dans la production de documents, ayant pour but de démontrer à notre clientèle, aux parents et aux intervenants externes que la qualité du français fait partie de nos priorités, et ce, en présentant des documents d'une qualité optimale et en respectant les règles de la langue française;
- Offert du support pédagogique, de la récupération en stratégies de lecture et de la révision des bases mathématiques en formation professionnelle. Nous avons aussi assuré la continuité du plan d'intervention de la formation générale des jeunes lorsque requis;
- Poursuivi, via le Service aux entreprises, l'offre de perfectionnement en informatique et en comptabilité;
- Soutenu les activités de formation permettant de rehausser les compétences en employabilité des participants de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA);
- Mis en place un démarchage en lien avec la formation de base en entreprise;
- Organisé des ateliers dans les centres d'éducation des adultes en partenariat avec des organismes du milieu dont la clientèle est composée de personnes vulnérables et possède un faible niveau de littératie et de numératie, et ce, dans le but d'améliorer leurs compétences, voire même parfois de les intéresser à un retour aux études pour répondre à un objectif d'employabilité;
- Mis en place un partenariat avec le CIUSSS et l'Office d'habitation des 5 Fleurons de Roberval afin de pouvoir bénéficier d'un appartement qui servira à développer des compétences liées aux activités de la vie courante pour une clientèle vulnérable;
- Mis en place une structure d'accueil pour la clientèle vulnérable dans les secteurs de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy en se basant sur le programme d'intégration sociale, volet B;
- Réalisé un projet de cuisine communautaire au centre d'éducation des adultes L'Envol de Roberval.

ORIENTATION 3 :

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LE PERSONNEL DANS SES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART 2017-2018	RÉSULTAT 2018-2019	RÉSULTAT ACTUEL 2019-2020	CIBLE 2022
3.1 Assurer le développement et le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques éducatives et de gestion.	Indicateurs de la Loi 90	-	518 projets	637 projets	Rejoindre 100 % du personnel par au moins une activité d'apprentissage chaque année.
	Nombre de cadres poursuivant le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)	22	39	17	
	Nombre d'activités d'apprentissage CSS	-	520	661	
	Nombre d'établissements avec un plan de formation élaboré avec la participation du personnel	10	7	19	-
3.2 Assurer le transfert des savoirs et la complémentarité des compétences.	Dépôt d'une politique d'intégration à de nouvelles fonctions	Absence de politique	En développement	En développement	Dépôt d'une politique opérationnelle en 2019 ⁵
	Dépôt d'une politique de transferts des savoirs lors de départs	Absence de politique	En développement	En développement	Dépôt d'une politique opérationnelle en 2019 ⁶

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Utilisé la plateforme OneNote comme outil de référence à la gestion financière d'une école ou d'un centre et d'un service de garde afin d'y partager plusieurs informations, notamment pour GPI-Effets scolaires (gestion des encaissements des écoles primaires et secondaires) ainsi qu'Avantgarde (gestion des services de garde). Cet outil est en constante évolution et est mis à jour régulièrement par le Service des ressources financières;
- Réalisé un colloque sur le numérique intitulé « La pédagogie du numérique »;
- Offert de la formation sur les divers environnements numériques d'apprentissage et sur l'utilisation de la visioconférence en contexte d'enseignement à distance;
- Accompagné les enseignants qui ont eu à mettre en place l'enseignement à distance;
- Offert de la formation aux directions et aux enseignants sur le déploiement des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) en 3^e secondaire;
- Mis en place une communauté de pratique « RobotCoP » pour l'utilisation de la programmation au primaire;

⁵Les travaux pour développer un programme d'accueil et d'intégration du personnel ont débuté en 2019-2020. Un programme de mentorat a été mis en place pour les gestionnaires au début de l'année 2020. Pour les autres catégories de personnel, les actions ont été reportées, compte tenu du contexte actuel de la COVID-19 et l'absence de la ressource désignée au dossier.

⁶Le transfert des savoirs lors des départs a été facilité par la connaissance préalable des nouveaux lieux de travail des gestionnaires avant leur affectation effective. Le contexte de la pandémie a reporté les actions prévues pour les autres catégories d'emploi.

En lien avec cette orientation, nous avons (suite) :

- Accompagné plusieurs enseignants dans l'exploitation du numérique comme vecteur de valeur ajoutée dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage;
- Tenu des rencontres de soutien-conseil avec les enseignants orthopédagogues et les professionnels;
- Accompagné trois équipes-écoles dans la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles;
- Accompagné l'ensemble des écoles dans la poursuite du déploiement des contenus en éducation à la sexualité et offert des formations permettant l'appropriation du programme, des thèmes et des contenus en éducation à la sexualité;
- Formé des nouvelles directions d'établissement et des nouveaux gestionnaires;
- Formé des secrétaires sur l'aspect légal, les communications et la gestion documentaire;
- Accompagné du nouveau personnel dans leurs tâches administratives;
- Accompagné en continu du personnel d'encadrement et du personnel de soutien en ce qui a trait aux services administratifs compris dans leurs tâches;
- Participé aux différentes offres de formation;
- Soutenu de façon continue le personnel des écoles et des centres sur les différents sujets en lien avec les services;
- Accompagné du nouveau personnel;
- Mis en place des espaces communs de partage;
- Soutenu et formé du personnel dans les nouvelles pratiques et les outils technologiques;
- Poursuivi et développé des activités de mentorat en lien avec le programme d'insertion professionnelle chez le personnel enseignant. Vingt-quatre dyades mentor-mentoré ont ainsi été formées et ces nouveaux enseignants ont pu bénéficier de quatre demi-journées de libération pour rencontrer leur mentor;
- Développé un programme de mentorat auprès des gestionnaires;
- Mis en place une mesure d'encadrement des stagiaires;
- Élaboré un plan d'action sur les stratégies de la main-d'œuvre;
- Offert des formations aux enseignants de la formation professionnelle sur les stratégies d'enseignement (enseignement explicite), sur l'intégration des technologies de l'information, particulièrement pour les programmes en processus d'individualisation, et procédé à du partage d'expertise;
- Accompagné le personnel du secteur des adultes en lien avec l'utilisation du numérique à des fins pédagogiques;
- Créé les conditions favorables pour permettre l'implantation de l'environnement numérique d'apprentissage MOODLE;
- Instauré la formation à distance dans certains cours dont « Lancement d'une entreprise »;
- Soutenu les enseignants et les professionnels dans l'application des outils de collaboration d'Office 365 et de visioconférence;
- Assisté à des colloques provinciaux et participé à des webinaires (Service aux entreprises);
- Participé aux activités de perfectionnement offertes par Formation Québec en réseau et le Centre d'expertise en reconnaissance des acquis et des compétences;
- Implanté un guide d'accueil afin d'accompagner du nouveau personnel de soutien et professionnel dans leurs tâches administratives;
- Transmis des offres de formation continue aux membres du personnel du secteur des adultes;
- Mis en place une communauté de pratiques liée aux technologies de l'information et de la communication (TIC) au secteur des adultes;
- Mené des sondages auprès des membres du personnel du secteur des adultes et offert des ateliers quatre fois dans l'année;
- Développé un répertoire qui regroupe des capsules en autoformation pour la suite Office 365 et Teams;
- Participé à la Journée nationale du numérique par la libération d'enseignants qui se sont montrés intéressés à y participer.



ORIENTATION 4 :

DÉPLOYER UNE APPROCHE OUVERTE ET CORDIALE FAVORISANT UN ENGAGEMENT ACTIF ET SOUTENU DES PARENTS, DE LA FAMILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ DANS LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE.

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTAT 2018-2019	RÉSULTAT ACTUEL 2019-2020	CIBLE 2022
4.1 Accroître l'engagement des parents et des familles dans le parcours scolaire des élèves.	Nombre de parents utilisant le Portail Parents	-	29 %	62,59 %	70 %
	Taux de participation des parents à la 1 ^{re} remise des bulletins au préscolaire et au primaire	-	96,5 %	93,5 %	97 %
	Taux de participation des parents à la 1 ^{re} remise des bulletins au secondaire	-	68 %	65 %	70 %
	Nombre de présences aux assemblées générales	-	266	310	400 présences
	Nombre de comités impliquant les parents (HDAA, OPP, conseil d'établissement)	-	33	38	36
	Nombre de projets initiés et impliquant des parents et l'école	-	24	32	Projets
	Nombre de parents présents à la 1 ^{re} rencontre d'information des enseignants en début d'année	-	91,8 %	92,8 %	95 %
	Nombre d'élèves qui arrivent avec le portfolio « Mon envol » complété à la maternelle	-	23 élèves	124 élèves	200 élèves
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	CIBLE 2022
4.2 Accroître l'engagement de la communauté tout en participant activement au déploiement du concept de Région éducative.	Nombre d'ententes municipales	24	24	24	Non définie
	Nombre de projets avec des organismes	73	92	8 ⁷	Au moins un projet Région éducative par année
	Nombre de partenariats, tables de concertation et ententes avec des organismes sociocommunitaires	33	33	32	Non définie
	Nombre d'entreprises et d'organismes partenaires	88	117	35 ⁷	Non définie

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Tenu deux rencontres avec le comité consultatif des services aux élèves HDAA de notre centre de services scolaire;
- Participé au comité régional MSSS-MEQ dans le cadre de l'entente de complémentarité;
- Organisé deux rencontres avec le comité local MSSS-MEQ dans le cadre de l'entente de complémentarité;
- Participé aux comités en lien avec « Avenir d'enfants »;
- Transmis des courriels d'information pour les parents d'élèves de la Passe-Partout au sujet de la maternelle 5 ans afin de leur permettre d'obtenir de l'information sur ce service;
- Offert des rencontres d'information (en présence et à distance) et distribué des dépliants aux parents en lien avec la maternelle 4 ans;
- Planifié des plans de services individualisés et intersectoriels (PSII) avec des intervenants de la santé pour accueillir les jeunes ayant des besoins particuliers;
- Révisé certaines ententes scolaires/municipales pour une meilleure utilisation des infrastructures par notre clientèle;
- Maintenu une relation cordiale et collaborative avec le comité de parents;
- Rendu disponible le Portail Parents;
- Créé des guides destinés aux usagers du Portail Parents;
- Présenté le Portail Parents, formé et répondu aux questions des parents lors d'activités en soirée (Parent veut savoir...!);
- Accompagné les parents dans la création de comptes lors de la remise des bulletins;
- Embauché du personnel enseignant, professionnel et de soutien à partir de mesures;
- Publié des activités et des bons coups réalisés dans les écoles et les centres par l'entremise de la page Facebook du CSSPB, du site Internet et de communiqués de presse;
- Poursuivi le partenariat avec des entreprises locales en soudage-montage (modèle dual);
- Consulté des entreprises de transformation du bois pour le développement du nouveau programme de formation professionnelle « Opération d'équipements de production »;
- Participé aux rencontres sur l'entente multisectorielle;

⁷Données non complétées au primaire et au secondaire en raison du contexte de la pandémie.

En lien avec cette orientation, nous avons (suite) :

- Fait la promotion individuelle et la promotion de cohortes à la suite de la diplomation en formation professionnelle;
- Fait la promotion des programmes et activités par de fréquentes publications sur la page Facebook du centre de formation professionnelle;
- Créé une page Facebook pour chaque centre d'éducation des adultes, où nous avons publié les réussites de nos adultes et nos activités (avant/après);
- Participé aux tables de concertation du milieu communautaire dans nos deux MRC avec les corporations de développement communautaire (CDC);
- Participé au comité pour la solidarité et l'inclusion sociale dans la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Prévu l'ajout de deux nouveaux partenariats par année sur le territoire desservi;
- Réalisé deux missions en France dans le cadre du déploiement de service de mobilité internationale;
- Mis en place des projets de formation dans le cadre du PACME afin de favoriser le maintien des emplois dû au contexte pandémique;
- Offert du soutien à des organismes communautaires dans leurs habiletés de gestion via le Service aux entreprises;
- Développé des formations facilitant la mise en place du télétravail;
- Mis en place un service d'attraction, d'admission, d'accueil et d'intégration des élèves provenant de la diversité interculturelle qui a permis l'accueil de quatre élèves internationaux;
- Développé et piloté la campagne promotionnelle « Active ta carrière maintenant » en concertation avec les quatre centres de formation professionnelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Développé le réseau de partenaires locaux, régionaux et nationaux en employabilité;
- Négocié et signé des ententes avec les comités sectoriels de la main-d'œuvre, Services Québec et autres partenaires;
- Accompagné de futurs entrepreneurs dans le cadre du cours « Lancement d'une entreprise ».

ORIENTATION 5:

RAMENER À 10 % LA PROPORTION DES GARÇONS ENTRANT À 13 ANS OU PLUS AU SECONDAIRE, DANS LE RÉSEAU PUBLIC (ORIENTATION MINISTÉRIELLE).

	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2016-2017) ⁸	RÉSULTAT 2018-2019	RÉSULTAT ACTUEL 2019-2020	CIBLE 2022
5.1 Cible atteinte	Part des élèves de 13 ans ou plus au moment de leur entrée au secondaire	8,6 % F: 7,2 % G: 9,7 %	7,4 % F: 6,8 % G: 8 %	8,9 % F: 8,7 % G: 9,1 %	< 10 %

ORIENTATION 6:

FAIRE BOUGER LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE 60 MINUTES PAR JOUR (ORIENTATION MINISTÉRIELLE).

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTAT 2018-2019	RÉSULTAT ACTUEL 2019-2020	CIBLE 2022
6.1 Porter à 100 % le pourcentage des écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour.	Nombre de services de garde qui font bouger les élèves	13 services de garde (86,7 %)	14 services de garde (93,3 %)	15 services de garde (100 %)	100 %
	Nombre d'écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour	6 écoles (35,3 %)	16 écoles (94,1 %)	17 écoles (100 %)	100 %
	Participation des élèves du secondaire à des activités culturelles et sportives (un même élève peut participer plus d'une fois)	780 participations	1 326 participations	Donnée non disponible ⁹	COMPASS (activités sportives au secondaire)
	Taux de participation aux activités parascolaires	50,2 %	44,1 %	Donnée non disponible ⁹	Primaire 50 % Secondaire 70 %
6.2 Favoriser la mise en place d'activités faisant la promotion des saines habitudes de vie au secondaire.	Augmenter de 33 pts de % la proportion d'élèves qui associent à un grand risque l'usage régulier de la cigarette électronique	17 %	19 %	42 % ¹⁰	50 %

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Validé les aspects juridiques quant au Régime pédagogique.

⁸Données statistiques fournies par le système d'analyse Lumix ayant comme source de données JADE et GPI.

⁹Donnée non disponible en raison du contexte de la pandémie.

¹⁰Référence : étude COMPASS, juin 2020.

ORIENTATION 7 :

ASSURER LA RÉNOVATION ET L'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES IMMOBILIÈRES, DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES, SPORTIFS ET RÉCRÉATIFS (ORIENTATION MINISTÉRIELLE).

OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART (2017-2018)	RÉSULTAT 2018-2019	RÉSULTAT ACTUEL (2019-2020)	CIBLE 2022
7.1 Faire en sorte que 90 % des établissements d'enseignement soient dans un état satisfaisant.	Indice de vétusté SIMACS	85,7 %	87,5 %	80,6 %	90,0 %
7.2 Améliorer et maintenir en bon état les installations, les équipements sportifs et récréatifs de nos établissements.	Nombre d'interventions pour l'amélioration des infrastructures et équipements sportifs et récréatifs	Situation de base « zéro »	4 interventions supplémentaires	7 interventions supplémentaires	15 interventions supplémentaires
	Projets avec les partenaires municipaux ou autres organismes				Non définie

En lien avec cette orientation, nous avons :

- Effectué des interventions majeures sur six bâtiments et procédé à la réfection de quatre cours d'école;
- Complété les travaux d'ajout d'espace (gymnase);
- Aménagé des locaux spécialisés;
- Rédigé des appels d'offres;
- Continué la sécurisation des bâtiments;
- Installé des ancrages dans cinq gymnases;
- Installé des compteurs d'eau et des dispositifs antirefoulements;
- Installé des détecteurs de monoxyde de carbone dans nos établissements;
- Modernisé les systèmes d'intercommunication vocale des bâtiments;
- Augmenté les capacités des bandes passantes et du réseau sans fil ainsi que les services de l'informatique aux usagers dans l'ensemble des bâtiments;
- Effectué des travaux majeurs au centre de formation professionnelle (bâtiment de Roberval) visant l'amélioration de plusieurs espaces pédagogiques et du milieu de vie des élèves;
- Investi dans des équipements pour élargir l'offre de formation du Service aux entreprises afin de répondre aux besoins en santé et sécurité au travail des entreprises.



LE RAPPORT ANNUEL 2019-2020 EST UNE RÉALISATION DU SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Révision du contenu :

M^e Annie Tremblay, direction de service

Rédaction des textes :

Le Service des communications

Les responsables des services administratifs

Coordination et mise en page :

Marie-Eve Bernard, conseillère en communication

Révision et correction des textes :

Christiane Bérubé, agente d'administration

Jany Dufour, agente de bureau, classe principale

Annie Simard, secrétaire de gestion

Marilyne Archambault, secrétaire de gestion

Centre
de services scolaire
du Pays-des-Bleuets

Québec 

www.cspaysbleuets.qc.ca